

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Société immobilière Le Prévorzier, en li-
quidation, Mies**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3. Date de la décision: 09.09.2002
4. Echéance de préavis des créances: **14.11.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Michel Amau-
druz, p.a. Etude Michel Amaudruz, avocat, rue de Hesse 8-
10, case postale 5715, 1211 Genève 11
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
7. Remarques: La société a l'intention de procéder à une
répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à
l'art. 745 al. 3 CO.

Dubois Jean-Paul, Crot Pierre, Notaires
1260 Nyon

(00680500)